

Monsieur le Président,

Avant d'aborder ce point, nous souhaiterions revenir sur vos propos lors du CSE extraordinaire du 09.02.2021 et du CSE ordinaire du 25/02.

En effet, lors de ces CSE, et même lors de votre interview dans les médias le 16/02, vous aviez repris les termes du Directeur Général en rappelant que le drame de Valence relevait d'un acte isolé. Et qu'évidemment, vous nous avez stipulé lors de ces CSE qu'aucune autre organisation de l'accueil, et ni débat sur celle-ci puisque c'est ce que nous revendiquions, n'aurait pu éviter ce drame.

Mais vous avez complètement raison. Nous n'avons jamais remis en cause ce constat. Pour autant en lien avec ce drame, et ce sont les engagements que vous avez portés, vous souhaitez développer la vidéo protection, les diagnostics sécurité avec les services de police et de gendarmerie, rappeler aux agents les dispositifs sécurité dont les fiches de signalement...

Pourtant vous le savez aussi, toutes les mesures que vous proposez n'auraient pas permis non plus d'éviter ce drame. Mais pourquoi alors acceptez-vous le débat sur les mesures de sécurité et dans le même temps vous refusez le débat sur notre organisation, sur les conditions d'accueil et de délivrance de service ? C'est bien un choix stratégique et idéologique que vous effectuez.

De plus, cette question annihile également les propos de certains accusant les autres de profiter du drame de Valence. Que ce soit le débat sur les mesures de sécurité, que ce soit le débat sur les mesures organisationnelles, nos demandes ne peuvent découler de ce drame. Pour autant, il a été, pour chacun d'entre nous, une prise de conscience et doit alors nous amener à réfléchir sur l'augmentation des tensions sur nos sites. Et par conséquent, en portant cette réflexion, vous ne pouvez pas remettre en cause nos légitimes interrogations sur les conditions d'accueil aujourd'hui sur nos sites.

Au-delà des mesures que vous nous avez déjà présentées, vous devez aussi accepter de débattre sur la violence institutionnelle, sur la mise à l'écart de certains privés d'emploi des droits et de nos services, sur la mise en première

ligne d'agents précaires et non formés à l'accueil de nos sites, la liste peut être encore longue.

Mais ce débat, vous ne l'acceptez pas car vous n'avez qu'un seul objectif, continuer à déployer les mesures et actions suite aux injonctions de la Direction Générale.

Alors vos mesures ne sont que des mesures d'affichage pour nous faire croire, pour faire croire au personnel que vous avez pris en compte la problématique et que vous y avez répondu.

Vous avez même osé, lors de déclaration aux médias, déclarer « les conseillers de Pôle Emploi sont formés à la gestion d'accueil difficile ». Alors faisons un état des lieux, tous les conseillers ? Combien ? Depuis combien de temps ? Cette formation est-elle suffisante ? Ce débat, voulez-vous l'avoir ?

Et pour terminer, vous croyez qu'en déléguant vos actions de sécurité à la CSSCT, nous allons vous féliciter pour enfin donner de la crédibilité à cette commission. Mais en tant qu'élus du CSE, nous n'avons pas proposé et approuvé cette délégation. Pour nous, ces mesures relèvent de votre seule responsabilité et nous ne nous rendrons pas co-gestionnaire de mesures qui ne répondent en aucun cas à la problématique de fond suite au constat de tensions grandissantes entre les privés d'emploi et les agents de Pôle emploi. Ces mesures sont en plus des directives nationales dont vous n'êtes pas décisionnaires et pour lesquelles vous n'avez pas les marges de manœuvre.

Vous voulez un débat sur les questions sécurité incluant également l'organisation, l'accueil et la délivrance de service, faisons-le ici au sein du CSE. Mais ne comptez pas sur nous pour débattre aujourd'hui sur les chiffres sécurité.

Ne comptez pas sur nous, non plus, pour nous monter les uns contre les autres, privés d'emploi et agents de Pôle Emploi, nous sommes du même côté et nous devons d'être solidaires : « Personne ne doit mourir au travail et personne ne doit mourir à cause du travail ! »

Monsieur le Président, des deux côtés du guichet, nous faisons le même constat, nous sommes en attente d'une autre politique de l'emploi, sociale et humaine. Et c'est sur ce point que vous pourrez compter sur les propositions de la CGT.